

# EMPLOI

Vous êtes nés avec un handicap ou vous êtes devenu handicapé du fait d'un accident de la vie, d'un accident du travail, d'une maladie. Vous avez besoin d'une adaptation de votre emploi, de changer d'activité, de travailler en milieu protégé. Vous pouvez demander la Reconnaissance qualité travailleur handicapé (RQTH) auprès de la MDPH et obtenir cette reconnaissance pour un emploi en milieu ordinaire ou en milieu adapté.

Votre état de santé et/ou votre handicap ne vous permet pas de travailler, une allocation et des compléments peut vous être versés par la CAF (Allocation adulte handicapé) ou par la sécurité sociale (Pension d'invalidité) peuvent vous être versés.

## Emploi en milieu ordinaire

Vous avez besoin d'être accompagné dans votre projet professionnel.

Pôle emploi et la Mission locale (pour les moins de 26 ans) ont des référents handicap au sein de leur organisation.

Vous pouvez aussi avoir une orientation sur Cap Emploi, organisme dédié à l'emploi des travailleurs handicapés.

Avec la RQTH, ces organismes peuvent réaliser des bilans professionnels, prescrire des formations, vous proposer une Assistance dans la recherche d'emploi, proposer à votre employeur une adaptation et un aménagement de poste.

### Cap Emploi Val de Marne

77-79, boulevard Jean-Baptiste Oudry  
94000 Créteil  
01 45 13 28 90

Si votre taux d'invalidité est de 80 %, vous pouvez aussi postuler dans une entreprise adaptée EA (voir la liste des EA sur le site <https://www.reseau-gesat.com/>)

De nouvelles mesures sur l'accompagnement à l'emploi des travailleurs handicapés en milieu ordinaires ont été prises. Ce dispositif fait l'objet d'une orientation de la CDAPH. Il consiste à accompagner individuellement le Travailleur Handicapé sur la durée dans sa recherche et son insertion dans une entreprise sous forme de Job Coaching. Demande à faire auprès de la MDPH.

<https://travail-emploi.gouv.fr/emploi/emploi-et-handicap/article/emploi-et-handicap-le-dispositif-de-l-emploi-accompagne>

## Emploi en milieu protégé

Votre situation de handicap nécessite un emploi en milieu protégé.

Il n'y a pas d'ESAT, ni d'EA à Fontenay-sous-Bois.

Les ESAT (Établissement et service d'aide par le travail) peuvent vous accueillir. Vous avez fait une demande à la MDPH et la CDAPH a émis un avis favorable, vous devez rechercher une structure (voir la liste des ESAT sur le site [www.reseau-gesat.com/](http://www.reseau-gesat.com/)).

Un groupe d'entraide mutuelle orienté « emploi » est en train de se mettre en place pour les personnes atteintes de troubles psychiques.

Renseignements : Maison de la Prévention au 01 48 75 94 79.

Une agence d'intérim spécialisée dans l'insertion dans l'emploi des travailleurs handicapés s'est ouverte à Fontenay-sous-Bois.

Renseignements : Cap Intérim France : 07 79 87 48 87 ou [Gervaise.cattoni@capinterimfrance.fr](mailto:Gervaise.cattoni@capinterimfrance.fr)

## Clauses d'insertion

Le service Jeunesse porte un projet de facilitation de l'accès à l'emploi pour les jeunes éloignés de l'emploi. La ville négocie avec les postulants aux appels d'offres de la ville mais aussi des entreprises locales des postes dédiés. Ces postes sont aussi ouverts aux travailleurs handicapés.

**Renseignements au Point d'information jeunesse:** Khalid Khattabi 01 71 33 52 88  
et [khalid.khattabi@fontenay-sous-bois.fr](mailto:khalid.khattabi@fontenay-sous-bois.fr)

La ville accueille des jeunes stagiaires qui peuvent être handicapés.

Renseignements Point Info Jeunesse.

La ville recrute des travailleurs handicapés.

A noter : la ville a atteint et dépassé son quota d'emploi en travailleurs ayant une RQTH (> 6 %)

## Autres sites utiles :

L'AGEFIPH et le FIPHFP sont les fonds collecteurs de la contribution que doivent verser les entreprises privées et les employeurs publics qui n'ont pas atteint leur obligation d'emploi de travailleurs handicapés au sein de leurs salariés. Ces organismes proposent des aides pour les travailleurs handicapés et les employeurs, ont des espaces d'offres d'emploi, des espaces juridiques

<https://www.agefiph.fr/>

<http://www.fiphfp.fr/>

L'AdAPT est une association d'utilité publique qui milite en faveur de l'inclusion des personnes handicapées. Ils proposent un réseau de parrainage (Le Réseau des Réussites) pour aider les travailleurs handicapés à faire aboutir leur projet d'emploi et sont à l'origine de la Semaine pour l'emploi des travailleurs handicapés (novembre).

<https://www.ladapt.net/>

### HÔTEL DE VILLE DE FONTENAY-SOUS-BOIS

Esplanade Louis Bayeurte  
94120 Fontenay-sous-Bois

**01 49 74 74 74**